mise à jour : 19/01/23

POITIERS VENOURS AGRI CAMPUS

FILIÈRE Apiculture

Formation par apprentissage

Certificat
de spécialisation Apiculture

La formation :

Le CS permet de conduire un rucher et conduire un cheptel d'abeilles.

DURÉE : 1330h | NIVEAU 4 | Formation en présentiel

Certificat
de spécialisation Apiculture

Pour qui est cette formation ?

Formation à destination de porteurs de projet.
Être titulaire d'un diplôme de niveau BP, Bac pro ou BTA ou BTSA du secteur de la production agricole.
Avoir signé un contrat d'apprentissage.
Une expérience d'ouverture de ruche et une rencontre avec au moins un apiculteur professionnel sont fortement conseillées.

Objectifs :

Le participant en fin de formation est capable de :

- Réaliser la conduite des colonies : Élaborer un plan de production / Réaliser le suivi et les interventions sur les ruches
- Réaliser la multiplication des colonies : Réaliser les opérations liées à la production d'essaims / Réaliser les opérations liées à l'élevage de reines
- Mettre en œuvre la récolte et le conditionnement des produits apicoles : Organiser la récolte des produits / Réaliser les opérations de conditionnement et de stockage

Le contenu :

- Biologie de l'abeille
- Élaboration d'un plan de production
- Réalisation du suivi des ruches
- Réalisation des interventions sur les ruches
- Réalisation des opérations liées à la production d'essaims
- Réalisation des opérations liées à l'élevage de reines
- Organisation de la récolte des produits
- Réalisation des opérations de conditionnement et de stockage

Modalités pédagogiques et d'alternance :

Durée : 1330 heures.
Dates : de Janvier à septembre de l'année civile (38 semaines).
420 heures en centre (cours, visites, pratique sur rucher pédagogique).
910 heures en entreprise.
Rythme 35 heures/semaine.
Possibilité d'adapter le parcours en fonction de vos acquis et de vos besoins.

Evaluation et validation du diplôme :

3 évaluations de certification validant les 3 unités capitalisables (pratique en milieu professionnel, entretien d'évaluation).
Possibilité Validation des Acquis Académiques ou VAE en fonction du profil.
Possibilité d'évaluer/valider individuellement des blocs de compétences du diplôme.

Modalités d'entrée en formation :

Inscription, entretien de motivation, tests de positionnement sur les matières générales.

Et après ?

MMÉTIERS VISÉS
Apiculteur professionnel, salarié sur une exploitation apicole, technicien apicole

POURSUITE D'ÉTUDES :
Pour assurer des compétences supplémentaires : Certificats de Spécialisation (CS) dans le cadre d'un projet de diversification (ex : CS Plantes à parfum, aromatiques et médicinales)

Tarif et financement :

Financement de la formation par les OPCO.
Rémunération par l'entreprise suivant l'âge de l'apprenti et éventuellement selon la convention collective de l'employeur.

POITIERS VENOURS AGRI CAMPUS

Ouverture de la session de formation sous réserve d'un nombre suffisant de participants inscrits